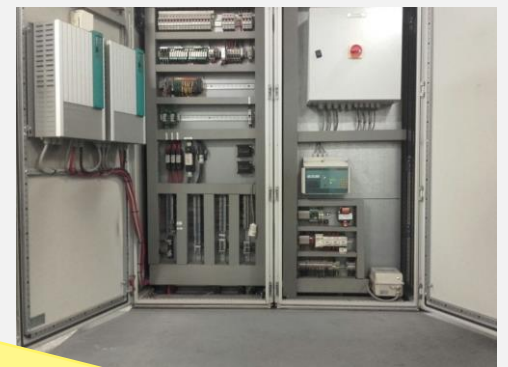




## SAFETY FLASH: ÉLECTRICITÉ

### GOOD PRACTICE

- ✔ Laisser les armoires électriques libres de tout matériel.
- ✔ Veiller à placer des tapis en caoutchouc devant les armoires électriques.
- ✔ Porter des EPI (lunettes de sécurité, gants, salopette) lors du contrôle des batteries, et utiliser exclusivement de l'eau déminéralisée.
- ✔ N'utilisez que des outils isolés.
- ✔ Utiliser du matériel en bon état, oublier les câbles fissurés, etc.
- ✔ Effectuer des contrôles visuels réguliers de l'installation :  
Portes des armoires fermées, traces d'incendie susceptibles d'avoir été provoquées par un court-circuit, protection contre le contact.
- ✔ Confier toute adaptation de l'installation à du personnel qualifié.
- ✔ Couper l'alimentation en cas de travaux aux installations.
- ✔ Ne jamais mettre ou couper l'alimentation sans raison.
- ✔ Utilisation du permis de travail et de la méthode LOTO (Lock-ou-Tag-out).



L'électricité est toujours un danger potentiel, même sans contact direct.



Toujours mesurer

### BAD PRACTICE

- ✘ Absence de tapis isolant en caoutchouc devant l'armoire électrique (conductivité).
- ✘ Laissez les portes du placard ouvertes.
- ✘ Nettoyage des installations électriques à l'eau (liquide).
- ✘ Câble mal raccordé (domino, conducteurs enroulés sur eux-mêmes).
- ✘ Remplissage des batteries avec l'eau courante.
- ✘ Permettre à des personnes non qualifiées de travailler sur l'installation.
- ✘ Travailler sur l'installation sans rien mesurer.

### SE POSER LES BONNES QUESTIONS :

- Quels sont les dangers électriques ?
- Quels outils sont adaptés à l'utilisation ?
- Pour quelle raison les fusibles sautent-ils ou fondent-ils ? Que devez-vous faire pour réenclencher un fusible ?

**Clause de non-responsabilité:** les informations contenues dans ce document ont été élaborées avec la plus grande précision possible. En aucun cas toutefois, ni la plate-forme Zero Incidents, ni ses participants ne pourront être tenus responsables de son contenu. Toute prise de mesures, toute suggestion, tout avertissement, etc. suppose dès lors toujours que le lecteur se fasse sa propre opinion et procède à sa propre évaluation des risques. La diffusion de ce document à des tiers est autorisée pour autant que le document conserve sa forme originale.

